



N°15-06-52

L'an deux mil quinze, le jeudi 10 septembre à 18 heures 30, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christian LEROY, Président, suite à la convocation en date du 2 septembre 2015.

Présents :

Mesdames POURCHEL I. ; LHERMITTE M.P. ; CARVALHO H. ; PIRET R. ; POULAIN P. ; RITAINE E. ; DE JONGHE N. ; DOURIEZ D. ; DELRUE J. ; DEGREMONT F. ; WESTENHOEFFER V. ; BERQUEZ M.L. ; BOIN E. ; LEMAIRE C.

Messieurs PRUVOST M. ; DEVIGNE A. ; ALLOUCHERY J.M. ; VASSEUR C. ; BOUFFART J. ; DUWATA. ; GARDIN J. ; LHEUREUX M. ; FRANQUE G.A. ; CRETON S. ; GARENAUX M. ; GUILLEMANT S. ; BRUGGEMAN M. ; DELATTRE J. ; SAGNIER F. ; MONFAIT D. ; CROQUELOIS J.M. ; CHARLEMAGNE V. ; DUFOUR O. ; CLABAUT A. ; FOURNIER D. ; COLIN G. ; MAGERE M. ; WALLET B. ; LANCE R. ; WAUQUIER A. ; COYOT J.C. ; WAVRANT M. ; CORDIER A. ; BACQUET J. ; GALLET J.M. ; DENUNCQ R. ; TELLIER C. ; EVRARD D. ; LEFEBVRE S. ; FOURRIER B. ; DELATTRE G. ; DELANNOY J. ; DEVIGNE G. ; HOCHART J.L. ; WYCKAERT G. ; BEE D.

Absents excusés :

Madame

Messieurs

Absents :

Madame

Messieurs

Monsieur ????????????? est élu secrétaire.

OBJET : CANDIDATURE DES INTERCOMMUNALITES DU PAYS DE SAINT-OMER A L'APPEL A PROJET REGIONAL CRNT (CENTRE DE RESSOURCES NUMERIQUES TERRITORIAL) – CREATION D'UN RESEAU DES CYBERCENTRES DU PAYS DE SAINT-OMER

Rapporteur : Gérard WYCKAERT

Convaincues que les nouvelles technologies constituent un véritable enjeu d'aménagement, d'attractivité, de développement et de mutation économiques ainsi qu'une opportunité pour la création de nouveaux services à la population, les intercommunalités du Pays de Saint-Omer se sont engagées dans la mise en œuvre d'une stratégie numérique partagée.

Parmi les principales priorités de cette stratégie figure la question de l'accès pour tous aux nouvelles technologies. Cet accès dépend de la qualité des infrastructures, qui a conduit les intercommunalités à agir pour apporter l'Internet Haut Débit sur tout le territoire et aujourd'hui à préparer le déploiement du Très Haut Débit. Mais l'accès au numérique dépend également de la capacité des individus à utiliser

l'informatique et Internet, outils apparaissant encore aujourd'hui complexes pour tout une partie de la population.

Afin de favoriser cette e-inclusion, l'inclusion de tous dans cette « société numérique », les collectivités locales ont ouvert ces dernières années des Espaces Publics Numériques (EPN) aussi appelés « cyber centres ». Ces lieux, équipés de matériels informatiques et animés par des agents dédiés, constituent des espaces de ressources pour les personnes qui souhaitent découvrir et se former à l'usage des nouvelles technologies.

Avec l'évolution des outils, la banalisation de l'informatique mais aussi l'émergence de nouveaux besoins concernant des services en ligne toujours plus nombreux et complexes, la Région Nord – Pas-de-Calais a dressé le bilan de sa politique de soutien aux cybercentres. Parmi les principaux enseignements de cette évaluation : le rôle encore indispensable de lieux de médiation numérique de proximité, mais la nécessité de repenser leurs actions et de favoriser leurs collaborations à l'échelle des Pays.

Pour concrétiser cette évolution, un appel à projet régional a ainsi été lancé par l'institution régionale. Il vise à la création de Centre de Ressources Numériques Territorial (CRNT), dont la double mission sera :

- De favoriser l'élaboration et la mise en œuvre de véritables stratégies territoriales sur le numérique, et appuyer les acteurs publics, institutionnels voire économiques des territoires dans l'intégration des opportunités offertes par le numérique

- D'assurer l'animation des cybers centres à l'échelle des Pays, en favorisant notamment la mise en place d'actions communes.

Cet appel à projet régional s'inscrivant en cohérence avec la stratégie numérique du Pays de Saint-Omer, un travail partenarial a été mené ces derniers mois pour élaborer la candidature du territoire.

L'Agence d'Urbanisme et de Développement de la Région de Saint-Omer, réalisant déjà les missions d'animation et d'appui à la mise en œuvre d'une vision stratégique du numérique dans le territoire, serait ainsi labellisée « CRNT ».

Elle assurerait de plus l'animation d'un réseau de cybercentres du Pays de Saint-Omer. Conservant leur autonomie, ceux-ci s'associeraient néanmoins régulièrement pour mener des projets portant sur :

- La communication, afin de valoriser les actions des cybercentres*
- Des ateliers complémentaires ou communs à destination du public*
- Des évènements favorisant la découverte du numérique et des nouvelles technologies*
- La formation des animateurs des cybercentres*
- L'acquisition de matériel partagé.*

Le programme de travail précis serait élaboré conjointement avec les animateurs des cybercentres, et validé par un comité de pilotage spécifique. Pour mettre en œuvre ce programme, un budget spécifique serait alloué.

Ce réseau de collaboration serait ouvert à tous les cybercentres publics ou para publics, ou structures remplissant des fonctions proches, du Pays de Saint-Omer qui en feraient la demande auprès de l'Agence d'Urbanisme et de Développement.

La réponse des intercommunalités du Pays de Saint-Omer à cet appel à projet régional permettrait ainsi de bénéficier d'un soutien financier pour mettre en place des actions inscrites dans la stratégie numérique du territoire, visant à favoriser l'accès à tous aux nouvelles technologies.

Au regard de ces éléments, il est proposé aux conseillers communautaires :

- **De valider la candidature** commune des intercommunalités du Pays de Saint-Omer (portée par l'Agence d'Urbanisme et de Développement de la Région de Saint-Omer) à l'appel à projet régional « CRNT » pour la constitution d'un réseau de collaboration des cybercentres du Pays de Saint-Omer

- **De valider la participation financière de la CCPL** telle que présentée dans le budget annexé à la présente délibération, en prenant note que celui-ci constitue un budget estimatif qui pourra encore évoluer

- **Autoriser le Président à signer tous les documents** afférant au dossier

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité,

- **VALIDE la candidature** commune des intercommunalités Pays de Saint-Omer (portée par l'Agence d'Urbanisme et de Développement de la Région de Saint-Omer) à l'appel à projet régional « CRNT » pour la constitution d'un réseau de collaboration des cybercentres du Pays de Saint-Omer

- **VALIDE la participation financière de la CCPL** telle que présentée dans le budget annexé à la présente délibération, en prenant note que celui-ci constitue un budget estimatif qui pourra encore évoluer

- **AUTORISE le Président à signer tous les documents** afférant au dossier

Pour extrait conforme.

Le Président,

